



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

FACULTÉ DES LETTRES

Version officielle du 6 septembre 2006

SECTION DES LANGUES ET DES LITTÉRATURES VIVANTES

DÉPARTEMENT DES LANGUES ET DES LITTÉRATURES
MÉDiterranéennes, Salves et Orientales

PLAN D'ETUDES

LANGUE, LITTERATURE ET CIVILISATION

GRECQUES MODERNES

Entrée en vigueur : octobre 2005

A v a n t - p r o p o s

L'Université de Genève est la seule en Suisse à offrir un cycle d'études de langue et littérature grecques modernes allant jusqu'à la Maîtrise universitaire (Master of Arts = MA). L'enseignement a été créé en 1926 et s'est progressivement étoffé : rattaché à la Section des langues vivantes, il est placé sous la responsabilité d'un-e professeur-e ordinaire, et doté d'une vingtaine d'heures de cours, séminaires et travaux pratiques hebdomadaires.

Le programme du Baccalauréat universitaire (Bachelor of Arts = BA) comprend un cours d'initiation à la langue, qui s'étend sur deux ans : il part des notions élémentaires de l'écriture et de la phonétique et donne un aperçu complet de la morphologie. A l'apprentissage linguistique s'ajoutent, aux 2^e et 3^e niveaux, des exercices d'explication de textes, une introduction à la littérature et à la culture grecques et à l'histoire de la Grèce contemporaine, ainsi qu'un cours d'histoire de la langue grecque médiévale et moderne.

L'enseignement dispensé au cours du MA permet aux étudiant-e-s d'approfondir leur connaissance de la langue et d'améliorer leur expression orale et écrite, tout en suivant des cours de littérature, d'histoire et de civilisation grecques.

Du point de vue chronologique, il est précisé que pour la littérature grecque moderne, les enseignements se concentrent principalement sur les XIX^e, XX^e et XXI^e siècles. Cependant, les premiers textes littéraires en langue populaire datant du XII^e siècle, l'étudiant-e est également appelé-e à inclure dans son programme l'étude de textes néo-helléniques «anciens» (XII^e-XVIII^e siècles). Pour l'histoire de la langue, le champ d'investigation est encore plus vaste, puisque les textes proposés s'échelonnent de l'Antiquité tardive au XX^e siècle.

A l'issue du MA, les étudiant-e-s ont la possibilité de préparer, sous la direction du/de la professeur-e ordinaire, une thèse de doctorat en langue, littérature, histoire ou civilisation grecques modernes.

Les étudiant-e-s sont encouragé-e-s à parfaire leur formation par des séjours en Grèce. Ils et elles peuvent bénéficier d'une allocation du Ministère grec de la culture pour les cours d'été organisés par l'Institut d'études balkaniques à Thessalonique et par l'Université d'Athènes. Pour des séjours d'un semestre ou d'une année entière dans une université grecque, les étudiant-e-s peuvent participer au programme d'échange «Erasmus»; la Faculté des lettres de Genève dispose d'autre part d'un certain nombre de bourses destinées aux étudiant-e-s en langues vivantes.

L'unité de grec moderne organise en outre des voyages d'étude dans diverses régions du monde grec. Ces voyages sont réservés aux étudiant-e-s avancé-e-s; un séminaire spécial assure leur préparation linguistique, littéraire et historique.

Remarques

- L'étudiant-e titulaire d'un diplôme de fin d'études secondaires obtenu en Grèce est considéré-e comme candidat-e **hellénophone**.
- Lorsque l'évaluation d'un module consiste dans une attestation et un examen, l'attestation doit avoir été acquise pour que l'étudiant-e puisse se présenter à l'examen.
- Tous les enseignements sont annuels.
- Sauf mention contraire, aucun document n'est autorisé pour les examens.
- Les étudiants hellénophones suivront :
 - pour le module BA1, l'enseignement du demi-module BA5 (Littérature et culture grecques modernes) ;
 - pour le module BA2, l'enseignement du demi-module BA5 (Histoire et civilisation) et du module BA4 ;
 - pour le module BA3, l'enseignement du module BA5 (Littérature et culture grecques modernes + Histoire et civilisation).

Abréviations

- CR** = cours
CS = cours-séminaire
SE = séminaire
TP = travaux pratiques

(en italiques : modules également proposés aux autres disciplines comme modules à option, soit les modules BA1, BA2, BA5, BA6, et MA3).

BACCALAUREAT UNIVERSITAIRE

Bachelor of Arts (BA)

Niveau I

BA1 *Initiation à la langue I* (12 crédits)

Phonétique, morphologie, syntaxe, vocabulaire (3h CR)

Etudiant-e-s hellénophones : *Littérature et culture de la Grèce moderne (1h CR) (cf. BA5b)*

Objectif : Acquisition des connaissances de base en phonétique, morphologie, syntaxe et vocabulaire ; lecture et traduction de textes.

Evaluation :

Examen écrit portant sur les connaissances linguistiques acquises dans le cadre du module. Durée : 2 heures.

Pour les étudiant-e-s hellénophones : examen écrit (réécriture en grec sur une question choisie de littérature ou civilisation). Durée : 3 heures.

BA2 *Pratique de la langue : expression orale et écrite* (12 crédits)

Exercices de rédaction I (1h TP)

Expression orale I (2 h TP)

Etudiant-e-s hellénophones : *Histoire et civilisation de la Grèce contemporaine (1h CS) (cf. BA5a), + Explication de textes littéraires (1h CR + 1h SE) (cf. BA4), + Version (1h SE) (cf. BA4).*

Objectif : Maîtrise progressive de l'expression orale et écrite.

Evaluation :

Examen oral en grec d'environ 20 minutes.

Pour les étudiant-e-s hellénophones : examen oral d'environ 20 minutes (commentaire en grec d'un document relatif à une question choisie de littérature, histoire ou de civilisation).

Niveau II

BA3 Initiation à la langue II (12 crédits)

Condition d'accès : Réussite des modules BA1 et BA2 au préalable, ou connaissances équivalentes en langue grecque.

Morphologie, syntaxe, vocabulaire (2h CR)

Expression orale II (1h TP)

Exercices de rédaction II (1h TP)

Etudiant-e-s hellénophones : *Histoire et civilisation de la Grèce contemporaine (1h CS), + Littérature et culture de la Grèce moderne (1h CR)* (cf. BA5)

Objectif : Poursuite de l'apprentissage linguistique, perfectionnement de l'expression orale et écrite.

Attestation : une rédaction en grec de 3 à 5 p. (environ 6'000-10'000 signes) sur un sujet choisi par l'étudiant-e ; pour les candidat-e-s hellénophones : une rédaction en grec de 6 p. (environ 12'000 signes) sur un sujet différent de celui de la rédaction du BA1.

Evaluation :

Examen écrit portant sur les connaissances linguistiques acquises à ce niveau. Durée : 4 heures.

Pour les étudiant-e-s hellénophones : examen écrit : rédaction en grec sur un sujet de littérature ou de civilisation, différent de ceux de la rédaction destinée à l'attestation et de la rédaction du BA1. Durée : 6 heures.

Condition : l'attestation doit être acquise avant de se présenter à l'examen.

BA4 Etude et traduction de textes grecs (12 crédits)

Condition d'accès : Réussite des modules BA1 et BA2 au préalable, ou niveau de langue équivalent à BA3.

Explication de textes littéraires (1h CR + 1h SE)

Version (1h SE)

Objectif : Introduction à la littérature grecque moderne ; étude et commentaire de textes littéraires.

Attestation : exercices de version à rendre chaque semaine + traduction d'un texte continu de 5-6 p.

Evaluation :

Examen oral en français (en grec pour les hellénophones) d'une durée de 20 minutes environ (explication de textes littéraires : 6 textes également répartis entre poésie et prose, appartenant à des époques différentes et, pour 4 d'entre eux au moins, tirés des œuvres étudiées dans le cadre du séminaire ou du cours).

Condition : L'attestation doit être acquise avant de se présenter à l'examen.

Niveau III

BA5 Civilisation et culture grecques modernes (2 x 6 crédits)

Demi-module BA5a Histoire et civilisation (6 crédits)

Histoire et civilisation de la Grèce contemporaine (1h CS)

Objectif : Introduction à l'étude des grandes étapes de la formation de l'Etat grec moderne (XIXe-XXe s.).

Attestation : un exposé oral d'environ 30 min.

Evaluation :

Travail écrit noté de 15-20 p. (environ 30-40'000 signes) sur des questions abordées dans le cadre du CS (en français ; en grec pour les hellénophones).

Condition : L'attestation doit être acquise avant de se présenter à l'examen.

Demi-module BA5b Littérature et culture grecques modernes (6 crédits).

Littérature et culture de la Grèce moderne (1h CR)

Objectif : Initiation à la littérature et à la culture grecques modernes.

Evaluation :

Travail écrit noté, en français, sur une question d'histoire de la littérature ou de la culture (20 p. environ, soit environ 40'000 signes).

Candidat-e-s hellénophones : le travail écrit sera rédigé en grec.

BA6 Histoire de la langue grecque (12 crédits)

Etude de textes médiévaux et modernes (1h SE)

Objectif : Connaissance de l'évolution de la langue grecque, depuis le début du moyen âge jusqu'à l'époque contemporaine.

Attestation : travail écrit rédigé en français, sur une question d'histoire de la langue choisie en accord avec le/la professeur-e (10 pages environ, soit 20'000 signes).

Evaluation :

Examen oral, en français, d'environ 20 minutes (analyse linguistique d'un texte médiéval vulgaire ou moderne).

Condition : L'attestation doit être acquise avant de se présenter à l'examen.

Remarque : Connaissances en grec moderne et/ou en grec ancien souhaitables.

BA7 *Module libre*

(12 crédits)

A choisir en dehors du grec moderne, dans l'une des disciplines suivantes :

- grec ancien
- grec byzantin
- histoire moderne ou contemporaine
- littérature comparée
- langues et littératures modernes et contemporaines
- linguistique
- études genre

ou, en accord avec le/la professeur-e responsable de l'Unité de grec moderne, dans une autre discipline enseignée à la Faculté des lettres ou, éventuellement, dans une autre Faculté.

MAÎTRISE UNIVERSITAIRE

Master of Arts (MA)

L'accès au MA est réservé aux titulaires d'un BA comportant un minimum de 60 crédits ECTS en grec moderne ou pouvant justifier d'un niveau jugé équivalent.

MA1 Thème et dissertation (12 crédits)

Thème (1 h SE)

Dissertation (1h SE)

Objectif : Perfectionnement de l'outil linguistique dans le domaine de l'expression écrite ; acquisition du vocabulaire de la critique littéraire ; familiarisation avec les techniques de la recherche en histoire littéraire.

Attestation : thèmes et travaux de dissertation à rendre en alternance tous les 15 jours

Evaluation :

Examen écrit : dissertation en grec (durée : 8 heures). Documents autorisés : un dictionnaire grec unilingue, un dictionnaire français-grec, les textes du corpus.

Condition : l'attestation doit être acquise avant de se présenter à l'examen.

MA2 Textes littéraires anciens et modernes (12 crédits)

Littérature médiévale tardive et moderne (2h SE)

Littérature contemporaine (1h SE)

Objectif : Apprentissage de l'explication, en grec, de textes médiévaux vulgaires, modernes et contemporains.

Attestation : commentaire de texte rédigé en grec (un texte « ancien » : XIIe-XVIIIe s., et un texte moderne : XIXe-XXIe s., tirés des œuvres étudiées dans le cadre des deux séminaires) + 1 exposé de 30 minutes environ dans chacun des deux séminaires

Evaluation :

Examen oral : Explication, en grec, de textes « anciens » et modernes (20 minutes env. d'examen sur le texte « ancien » et 20 minutes env. sur le texte moderne). Préparation : 4 œuvres modernes et 2 « anciennes », étudiées dans le cadre des 2 séminaires.

Condition : L'attestation doit être acquise avant de se présenter à l'examen.

MA3 Histoire, civilisation et littérature contemporaines (2 x 6 crédits)

Demi-module MA3a Histoire et civilisation de la Grèce contemporaine (6 crédits)

Textes d'histoire et de civilisation/ textes d'actualité (1h SE)

Objectifs : Etude des spécificités culturelles, historiques et géo-politiques de la Grèce contemporaine.

Evaluation :

Exposé oral noté de 30 minutes environ + travail écrit noté (20-25 pages, 20-50'000 signes), en grec, sur des questions abordées dans le cadre du SE. La note du demi-module est composée de la moyenne des notes obtenues pour l'exposé et pour le travail écrit.

Demi-module MA3b Traduction littéraire (6 crédits)

Traduction littéraire (1h SE)

Objectifs : préparation à la traduction commentée de textes littéraires.

Evaluation :

Travail écrit noté : traduction d'un texte littéraire grec (40 p. environ) avec introduction et notes.

Mémoire (48 crédits)

Le mémoire, rédigé en grec moderne, comporte de 80 à 100 pages environ (160'000 à 200'000 signes) et fait l'objet d'une soutenance (en grec) d'environ 60 minutes.

Le mémoire est envisagé comme une initiation à la recherche. Le sujet — qui peut relever de la langue, de la littérature, de la civilisation ou de l'histoire de la Grèce moderne, ou encore de l'histoire de l'art grec moderne ou de la littérature comparée — est choisi en accord avec le directeur ou la directrice du mémoire, soit, outre le/la professeur-e ordinaire, les enseignant-e-s de l'Unité qui sont habilité-e-s à diriger des mémoires de MA.

Le directeur ou la directrice du mémoire assure l'encadrement de la recherche en rencontrant régulièrement le/la candidat-e.

Modules à option

Conformément au Règlement d'études de la Faculté des lettres, le choix des modules à option (MA4-MA6) est libre. Toutefois, pour satisfaire aux exigences de ce même règlement, l'étudiant-e veillera à choisir au moins un module enseigné et évalué en français.

MODULES OFFERTS AUX ETUDIANT-E-S D'AUTRES DISCIPLINES

(Toutes les conditions spécifiées plus haut dans la description des modules s'appliquent.)

Au niveau du BA :

BA1, BA2, BA5, BA6

Au niveau du MA :

MA3

Les étudiant-e-s qui ne possèdent aucune connaissance en grec moderne et choisissent le module MA3 comme option suivront l'enseignement du module BA5 (Histoire et civilisation + Littérature et culture grecques modernes). Les modalités de l'évaluation seront celles du module BA5, mais la difficulté des sujets et les exigences seront adaptées au niveau du MA.

Au niveau du MA, pour les étudiant-e-s qui satisfont aux conditions d'accès à la Maîtrise spécifiées p. 8 :

MA1, MA2, et MA3